

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Email : ffjpp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 18 et 19 avril 2015

(Ces réunions se sont tenues au siège de la Société Obut notre partenaire historique à Saint-Bonnet-le-Château le samedi 18 avril de 9h00 à 18 h00 et le dimanche 19 avril de 9 h00 à 11h15).

- Etaient présents** : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, CHEVALIER, COSTE, DELCHET, DESBOIS, DESMULIE, GARRIGUE, IANNARELLI, Mmes PAUGAM, PERONNET, MM. POGGI, READ, RIZZO, ROUGIER SCHMITT, STIRMEL et Mme TROUBAT.**
M. **BRUAND** Représentant le Conseil des Ligues
- Y participait** : M. **PERONNET**, Directeur Technique National
- Absents excusés** : M. **DUBOIS**, Membre du Comité Directeur
M. **MIARD**, Représentant le Conseil des Ligues
M. **GRANDE**, Directeur Administratif
Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

C'est un réel plaisir de se retrouver à St-Bonnet-le-Château, chez notre partenaire historique La Boule OBUT. Merci à Pierre et Virginie pour la visite de l'usine, très instructif, très intéressant voire plus. J'aime les fidèles en affaires et OBUT a participé à toutes les grandes étapes de notre Fédération donc quoi de plus naturel de venir ici dans le fief mondial de la boule de pétanque. 2015 est un anniversaire, il y a tout juste 60 ans Frédéric BAYET, serrurier et Antoine DUPUY, mécanicien déposaient la marque OBUT. Lesquels faisaient appel à la famille SOUVIGNET alors fabricants de fourches pour cyclomoteurs. 1960, naissance de « Pétanque Magazine ». Sous la conduite d'Antoine DUPUY, les boules de grande qualité voient le jour. 1962, OBUT devient le premier partenaire de la Marseillaise répondant à la sollicitation de Michel MONTANA, c'est toujours le cas aujourd'hui. Depuis 1971, la fabrication des boules se fait de façon industrielle avec en 1980 l'entrée d'OBUT dans la grande distribution et la naissance dès 1985 de la fameuse boule ATX suivie de la MATCH, BI-POLE, NEXIUS INOX , TATOU, RCX, RCC etc... et l'ouverture en 2012 du Carré Pétanque concrétisant le passage d'OBUT dans le 21e siècle et sa modernité. La F.F.P.J.P. a eu plaisir de côtoyer, de travailler avec la famille SOUVIGNET, les regrettés Jean, Georges et Robert SOUVIGNET, M. DE MAZENAUD, MM. Antoine et André DUPUY et de nos jours Pierre, Fabienne, Romain, Virginie, Marc, son épouse et son camion sur les terrains, sans oublier l'emblématique Aline BONNEFOY. Cette réussite entrepreneuriale a depuis toujours été basée sur l'amitié, la famille, la bonne humeur et la saine compétition. Le Comité Directeur Fédéral est heureux d'être chez vous et de marquer ainsi son attachement à votre marque et à vos valeurs.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier toutes et tous ainsi que tous les Comités Départementaux et Ligues régionales, partenaires actuels ou anciens et pour toutes les marques de sympathie et soutien que vous m'avez témoignés lors du décès de ma Mère. Cela m'a énormément touché.

Nous aborderons aujourd'hui et demain, les questions d'actualité et d'avenir qui concernent les nouvelles régions, leur mise en place inéluctable, les projets en faveur du recrutement des jeunes que je vous ai proposés en amont de ces réunions ainsi que les projets en faveur des jeunes et de leur sensibilisation au niveau scolaire proposés par la Ligue P.A.C.A et Mme COSTE. Cette dernière a réfléchi en sa qualité de référente USEP sur un projet de développement national de la politique JEUNES intitulée « Une évolution sans révolution » où sont expliqués le fonctionnement du Groupe de pilotage et de suivi du partenariat scolaire et périscolaire, la pétanque au service de l'aménagement des rythmes scolaires et les modules de formation. Un dossier extrêmement complet, remarquable. Les règlements et leur uniformisation sont en chantier et feront l'objet d'un rapport lors de la prochaine réunion.

Nous allons procéder au débriefing de la Coupe de France des clubs à ALES lors de laquelle, le club de la Ronde de Metz s'est distingué en faisant preuve d'une grande maturité devant un magnifique finaliste ABC Draguignan. Une très belle finale due aux acteurs et retransmise sur l'Equipe 21 durant 6 heures. Cette chaîne s'intéresse à nos sports et sera le diffuseur en direct de la finale du Championnat de France triplétes de Narbonne. Je précise qu'aucune convention, ni contrat n'a été passé avec ce diffuseur en dehors de celui relatif à la Coupe de France 2015. Pour l'organisation de la Coupe de France, je félicite toutes les personnes de la Fédération élus et employés qui ont réussi dans un temps très réduit à mettre en place cette phase finale et à trouver par eux-mêmes un diffuseur, un réalisateur avec l'aide précieuse et patiente du club La Boule du Rendez-vous d'Alès et son Président Christophe COLLIN que je remercie et félicite ainsi que le CD du Gard.

Nous avons eu en ce début d'année, ce que j'appelle, des dérapages en provenance de notre agence de marketing. Ceci n'est pas un acharnement de ma part mais une simple constatation et un devoir d'informer. Je rappelle que nous avons signé des accords contractuels avec la Holding Duvarry Développement et avec personne d'autre. PULZ est un sous-traitant qu'utilise la Holding et qui se prétend être l'agence de la FFPJP à tort. En premier, un courrier véhément vers le club La Boule du Rendez-vous auquel Michel DESBOIS a répondu par mail et moi-même par courrier RAR. Egalement les premiers contacts vers nos partenaires historiques ERIMA et OBUT ont été particuliers et ont créé quelques questionnements étonnés par courrier RAR adressés pour information à la F.F.P.J.P. de la part de nos partenaires précités dénonçant l'utilisation d'images et de films de façon illicite sur le site de PULZ de la part des propriétaires de ces images. De plus, la Fédération Internationale par la voix de son Président et de son conseil nous ont écrit suite aux déclarations écrites et médiatiques de notre agence de marketing. La C.M.S.B. et la F.I.P.J.P. me demandent de rappeler qu'à titre personnel, M. DUVARRY et les membres de son staff peuvent penser mais qu'au titre de prestataire de la F.F.P.J.P., il y a un devoir limité aux termes de son contrat et déontologiquement interdit toute prise de parole en notre nom vers des organismes tels que les Ministères, les Fédérations, le CNOF ou C.I.O. et nos structures déconcentrées. Le Président de la C.M.S.B. m'ayant fait savoir et m'ayant demandé de préciser que la société de M. DUVARRY n'a aucun rapport avec les instances internationales reconnues et signaler que le titre d'agence officielle de la Fédération Française ne donne aucunement le droit de créer de façon sauvage des événements à l'international, de les commercialiser au titre et à la place de toute instance internationale ou mondiale, de parler au titre de ces instances, ni de faire allusion auprès de quelque autorité politique et médiatique que ce soit. L'usage de sa responsabilité de Président, de mécène d'un club affilié à la Fédération Française ainsi que son envie d'olympisme ne peut rentrer en ligne de compte et au contraire présente tous les symptômes du conflit d'intérêt. Tout ceci commence à entacher notre image de Fédération structurée et de notre probité car trop souvent fait en compagnie de notre nom. La F.F.P.J.P. est affiliée à la C.M.S.B. par son affiliation à la F.I.P.J.P. et aucun autre organisme officiel. Ce rappel de droit de réserve est fait.

Dans le domaine du développement vers les jeunes, celui qui nous intéresse vraiment.

J'adresse particulièrement mes félicitations à notre D.T.N. et son staff pour la mise en place du colloque des éducateurs au CREPS d'Aix-en-Provence. Ce colloque était d'une rare qualité, a été dynamique, précis, cohérent et très instructif sur de nombreux points. Dommage que celui-ci n'ait pas connu la fréquentation espérée et normale. En effet, seulement 33 % des CD et ligues étaient représentés. L'explication peut venir du site choisi et décentralisé sur le territoire. J'espère juste que les CD et ligues absents ne se sont pas fourvoyés dans l'ignorance ou le dédain de ce genre de réunion spécifique ce serait grave pour notre avenir.

Nous allons essayer de tenir l'ordre du jour chargé et à l'horaire réduit, plusieurs affaires disciplinaires avec des comportements étonnants de personnes adultes et des dommages collatéraux importants peut-être proches de la bêtise au plein sens du terme. La Fédération avec ses commissions de discipline règlera ces nouveaux litiges sans complaisance. Dans le département de l'Hérault le Président Jean-Claude FAUVET a démissionné et a été remplacé par Max CONDOURET en intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale du CD.

Je me félicite de voir PARIS et la France avoir la volonté de gagner les JEUX OLYMPIQUES de 2024 par le mouvement qui s'engage auprès du CNOSF afin que Paris et la France puissent organiser les jeux de 2024. Nos sports ont tout à y gagner au même titre que le sport français en général.

Bien entendu, l'entreprise de démolition de ma personne continue de-ci, de-là, le dernier numéro et certains articles d'une revue que la Fédération soutient financièrement en est l'exemple, d'autres parlent de bâtons dans les roues. Si tous ces gens savaient ce que j'en pense, ils en diraient trois fois plus. Mais ma personne n'est en rien intéressante. Fermons le banc !

La bêtise, appelée différemment de façon brute, est une infirmité naturelle, qu'il est injuste et cruel de la tourner en dérision. Elle commence à mériter le mépris dès qu'elle s'adjoint la vanité, ceci est ma pensée.

Avant d'en terminer, je présente les excuses d'absence à cette réunion de Daniel MIARD, touché par un deuil familial et de Jean-Claude DUBOIS qui a perdu son père hier matin. Xavier GRANDE et Séverine MAILLET sont également excusés pour raisons personnelles et familiales. J'ai également accepté que Jean-Yves PERONNET, Michel POGGI et Céline PERONNET partent le samedi soir pour raison sportive.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR FEVRIER 2015

Le compte-rendu des 13 et 14 février 2015 est approuvé moins une abstention par les Membres du Comité Directeur.

III. FINANCES :

Le Trésorier fait part de la bonne santé de la trésorerie avec des disponibilités à fin mars supérieures à 400 000 € par rapport à l'an passé. Il signale que 3 départements n'ont pas encore versé l'acompte sur licences demandé mais que des contacts ont été pris, la régularisation est en cours.

IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE

➤ Lors des visites de lieux de championnats de France, des recommandations sont faites, elles doivent être respectées tout comme le cahier des charges. Si ce n'était pas le cas, l'indemnité prévue par la F.F.P.J.P. à l'organisateur pourrait ne pas être versée en totalité.

➤ **2015 :**

Lors du championnat de France « Triplette Seniors » qui aura lieu à Narbonne les 5 et 6 septembre, la finale sera retransmise par « L'Equipe 21 ». La visite des terrains sera faite le 23 avril pour régler les détails du carré d'honneur avec comme d'habitude 8 terrains. Nous avons reçu les plans généraux de tous les terrains et des tribunes. Si notre agence souhaite rajouter moquette tribunes ou autres améliorations, elles seront à sa charge. Ces dépenses supplémentaires n'incomberont aucunement à la F.F.P.J.P. ni à l'organisateur le CD 11.

➤ **2016 :**

Les championnats de France « Triplette Féminin » et « Triplette Promotion » avaient été prévus sur le même week-end des 25 et 26 juin 2016. Nous avons demandé aux Comités et aux Ligues de faire leurs championnats départementaux et régionaux sur deux dates différentes, il va sans dire que cette règle s'applique également pour les championnats de France. Le championnat de France « Triplette Féminin » aura donc lieu les 2 et 3 juillet 2016.

Triplettes Vétérans	11 et 12 juin Guines (62)
Triplettes Jeu Provençal	17 au 19 juin Varennes sur Allier (03) Attente dossier
Triplettes Promotion	25 et 26 juin CD 30 lieu à déterminer
Triplettes Féminin	2 et 3 juillet Vergèze (30)
Doublettes Féminin	9 et 10 juillet CD 06 nous n'avons aucune nouvelle ni aucune réponse à nos mails depuis le 21/10/2013, nous considérons donc que ce CD n'est plus intéressé. Nous faisons appel à candidature.
Individuel masculin	9 et 10 juillet CD 06 idem aux Doublettes Féminin Appel à candidature.
Doublettes Mixtes	23 et 24 juillet Rumilly (74)
Triplettes Jeunes	20 et 21 août Varennes sur Allier (03)
Doublettes Jeu Provençal	26 au 28 août Quillan (11) attente courrier Mairie
Triplettes seniors	3 et 4 septembre Montauban (82)
Doublettes seniors	10 et 11 septembre Lorient (56) attente de confirmation
Individuel Féminin	10 et 11 septembre Lorient (56) attente de confirmation.

➤ **2017 :**

Triplettes Vétérans	10 et 11 juin en attente de candidature
Triplettes Jeu Provençal	16 au 18 juin Castelnaudary (11)
Triplettes Féminin	1 ^{er} et 2 juillet en attente de candidature
Triplettes Promotion	24 et 25 juin Le Mont Saint Michel (50)
Doublettes Féminin	8 et 9 juillet en attente de candidature
Individuel masculin	8 et 9 juillet en attente de candidature
Doublettes Mixtes	22 et 23 juillet Pontarlier (25) ou Mende (48)
Triplettes Jeunes	19 et 20 août en attente de candidature
Doublettes Jeu Provençal	25 au 27 août en attente de candidature
Triplettes seniors	2 et 3 septembre en attente de candidature
Doublettes seniors	9 et 10 septembre en attente de candidature
Individuel Féminin	9 et 10 septembre en attente de candidature.

➤ Monsieur Evrard Président du CD 62 a adressé un mail à propos des qualificatifs aux championnats de France. Il semblerait qu'il y ait confusion dans les termes employés. En effet, l'expression «ne doivent pas être open» ou le terme «non open» signifient que les inscriptions doivent être prises préalablement aux qualificatifs et que le tirage au sort doit être effectué par les CD ou les Ligues. Ce sont les championnats de Ligues qualificatifs pour les championnats de France qui ne doivent pas être open, les joueurs doivent obligatoirement passer par des qualificatifs. Soit le championnat départemental qualifie directement pour la ligue, soit il faut organiser un qualificatif spécifique départemental pour la Ligue.

Les CD, suivant leurs spécificités, s'ils ont ou non des secteurs peuvent faire leurs qualificatifs par secteurs, avec parties finales le lendemain ou un autre jour, si pas de secteurs, faire le championnat direct avec toutefois inscriptions préalables.

Dans tous les cas, les championnats départementaux et régionaux doivent qualifier pour les championnats de France de la même année.

➤ Pour rappel :

- Comme pour le championnat de France Jeunes, afin de faciliter l'organisation et pour un meilleur confort des joueurs, il est possible de décaler l'heure du repas d'un championnat par rapport à l'autre (ex : arrêt des parties à 11 h. 30 pour le doublettes féminin et arrêt à 12 h. pour l'individuel masculin ou le contraire...). Pour les championnats à 256 équipes, l'arrêt des parties peut se faire à partir de 11 h. 30.

- les blue-jeans sont interdits sur les Championnats de France. Au niveau des qualificatifs et des championnats départementaux et régionaux, les ligues et comités peuvent légiférer sur ce point.

➤ Une entrevue a eu lieu avec « L'Equipe 21 ». cette chaîne est intéressée par les retransmissions du championnat de France doublettes seniors et individuel féminin les 12 et 13 septembre prochains à Pau et de la finale du CNC en novembre. Cette proposition est très intéressante mais le coût n'est pas anodin, il faudrait que les villes ou qu'un ou plusieurs partenaires participent au financement, cela semble trop tard pour 2015. Il y a trop de risques financiers pour s'engager cette année mais une réflexion va être menée afin qu'un calendrier et un budget soient établis en septembre 2015 pour l'année 2016.

➤ Lors du championnat de Ligue Ile de France Triplettes, une équipe minimes du CD 93 a remporté cette compétition alors qu'elle est composée de deux joueurs mutés. En application du règlement cette équipe ne pouvait pas participer. Sur Geslico, les benjamins, cadets et minimes qui mutent sont en position normale car mutation gratuite et panachage autorisé. il n'a pas été possible de voir les mutations des deux joueurs. Cependant les responsables qui inscrivent les équipes sont au courant de la situation des joueurs et des règlements. Après étude, 74 jeunes sont concernés, la modification va être faite pour adapter Geslico à la détection des « mutés » pour les jeunes.

A l'unanimité, le comité directeur décide que cette équipe ne peut pas participer aux Championnats de France à Nevers. Une réponse sera donnée par mail par J. Cantarelli.

D'autre part, il appartient à la Ligue de décider du maintien ou non du titre de champions de ligues à ces minimes.

➤ Un des délégués prévus aux championnats de France des Jeunes à Nevers était Jean-Claude Desmulie, il est indisponible, il est remplacé par Michel Coste.

➤ Répartition des équipes. Le tableau a été mis à jour, cependant la Guyane organise une assemblée générale le 18 avril et pour l'instant, elle ne s'est pas acquittée du montant de ses licences. Affaire à suivre.

➤ De nombreux sites et réseaux sociaux reprennent les infos fédérales. Certains comportent des erreurs, il est donc nécessaire de consulter le site officiel fédéral « ffpjp.info » pour plus de précisions. Les responsables fédéraux peuvent également être interrogés.

V. COUPE DE FRANCE :

Les 20 et 21 mars dans l'immense et superbe boulodrome d'Alès, élus, personnel municipal, comité du Gard, Président et membres du club « La Boule du Rendez-vous » ont tout mis en œuvre pour que cette compétition soit une réussite. Félicitations à tous.

Au bout d'un suspense de plusieurs heures, la Ronde de Metz (57) a réussi l'exploit de conserver la coupe pour la quatrième fois consécutive en battant en finale Draguignan (83).

« L'Equipe 21 » chaîne sportive gratuite avec qui nous collaborions pour la première fois a consacré 6 heures de télévision et a diffusé en direct l'intégralité de la finale. L'audience a aussi été un succès car 2 millions de personnes ont été comptabilisées au total.

Une réflexion est menée concernant le coût et la qualité de la retransmission notamment pour y apporter des améliorations pour le Championnat de France à Narbonne. Quelques détails ont été communiqués à « L'Equipe 21 » : images un peu jaunes par manque d'éclairage, placement des caméras par rapport aux partenaires, déperdition d'images, arrêt des parties en cours, il faut au moins finir la mène avant de couper, etc.... Les interviews ont été très appréciées.

Une lettre de « Pulz » a été adressée à M. Colin Président du Club. Le Président Alain Cantarutti a fait réponse à notre agence Duvarry Développement estimant que les propos étaient déplacés qu'ils portaient discrédit sur les dirigeants et que les ordres à nos structures déconcentrées étaient hors convention.

VI. COMMUNICATION :

A. Kit Communication :

Ces kits ont pour but de fournir aux clubs le matériel nécessaire à la promotion de nos disciplines pour les forums des Associations, foires, salons... Ces documents sont en stock au siège, il nous reste à réaliser l'impression d'affiches, slogans... des informations complémentaires seront à récupérer sur le site Fédéral.

Le numéro de février de Planète Boules n'a pas été diffusé à tous les clubs, une demi-page de cette revue donnait l'information sur ce kit. Un mail a donc été envoyé aux Comités et Liges avec une info sur le site fédéral. Pour l'instant, une vingtaine de kits sont en préparation au tarif de 30 €. Nous avons 6000 clubs affiliés, environ 3000 participent aux différents forums et nous pensons que certains comités et clubs peuvent être intéressés. Nous allons intensifier l'information, à terme, ces éléments seront téléchargeables sur le site.

Pour les oriflammes, l'idée est de mutualiser les achats pour en faire baisser le coût, avec un impératif du matériel d'intérieur aux couleurs de la Fédération. Trois commandes ont été réalisées dans les temps et seront livrées prochainement. Certains ont passé commande après le groupage, ce qui induit des problèmes de coût, de logistique... sans compter que chacun voulait en plus un logo, une inscription, etc.

En accord avec la Ligue organisatrice, lors du Championnat de France à Narbonne, du matériel en option, avec un tarif préférentiel pour les comités ainsi que le kit de base seront exposés sur le site du championnat. Tous les Présidents des Comités et des Liges présents ainsi que les délégués seront conviés à cette exposition.

B. Newsletter :

Les dates de diffusion sont toujours respectées. Un grand merci à Claude et à Clément qui travaillent dans des conditions très difficiles, pour que la News sorte en temps et heure, avec des looks sans cesse renouvelés.

Pour faciliter le travail de tous, il faut que les articles arrivent le mercredi précédant la parution. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux articles pertinents pour nos lecteurs.

C. Pétanque Tour :

Compte tenu des nouveaux apports au cahier des charges et des options facultatives, le travail a été plus conséquent et la préparation de l'édition 2015 est terminée. Tout a été accepté par les municipalités qui nous accueillent. A chaque étape, hors les aires d'autoroutes, une conférence de Presse sera donnée, suivie d'une réception où seront conviés les élus municipaux, la presse, et tous les acteurs Pétanque de la région. Une affiche (réseau Decaux, format A3, flyers) sera mise à disposition des municipalités et des comités départementaux, qui sont pleinement associés à leur étape. Toutes ces actions devraient avoir une couverture médiatique plus importante et une information grand public significative.

L'an dernier, suite à un oubli, un animateur n'a pas effectué sa prestation, cette année, c'est un joueur qui revient sur son engagement deux mois après. Vis-à-vis des villes et des comités qui nous accueillent et que nous avons rencontrés en amont lors de la préparation, c'est plutôt incorrect. Nous allons étudier ce problème.

Les Municipalités doivent être informées suffisamment tôt de nos besoins afin qu'elles puissent les intégrer dans leur budget. Les Comités Départementaux sont avertis et associés en même temps que les municipalités. Nous allons donc, dès à présent, solliciter nos rendez-vous pour l'édition 2016.

L'arche que nous avons commandée pour les différentes étapes du Pétanque Tour a été livrée.

D. Communication :

Lors de la création du poste « informatique » il était prévu qu'une partie du temps soit consacré à la communication, actuellement il n'en est rien et c'est très regrettable car il y aurait des travaux à réaliser.

VII. D.T.N. ET INTERNATIONAL

➤ Formation

A ce jour, nous comptabilisons 500 initiateurs.

BF1 : la répartition des frais a été faite au prorata par Ligues, le remboursement de la FFPJP va intervenir.

BF2 : directives à venir. Un centre d'examen est connu : Vichy, il est fait appel à candidature pour un deuxième centre.

BF3 : 6 candidats reçus sur 13. D.E. 10 reçus sur 12. Dernier stage à Istres, il s'avère qu'un certain nombre de candidats manque de connaissances et de compétences pour la fonction d'entraîneur. La DTN et M. J.P. Goffoz travaillent sur les contenus et sur la méthode jusqu'à la fin du mandat pour faire évoluer le dispositif. Un rattrapage est prévu en décembre. Une réflexion est menée sur les 3 niveaux qui requièrent des compétences différentes : BF1 : moniteur éducateur, BF2 : entraîneur, BF3 : Haut niveau.

Suite à ses interventions à Mayotte, M. J.P. Goffoz a réactivé les réseaux qu'il avait tissés professionnellement et personnellement.

➤ Colloque

De l'avis général des participants et devant un auditoire captivé, ce fut un beau colloque avec de bonnes interventions du DTN Jean Yves PERONNET, de J.P. GOFFOZ pour le côté pédagogique, de Mme E. GOFFOZ pour le côté scolaire et périscolaire, de la Ligue Paca pour son implication au niveau de l'USEP, de M. J.M. GUIEU Président USEP PACA et de M. J. ROMIEU membre ETR PACA.

Ce colloque constitue une base pour structurer l'avenir avec un projet ambitieux et un budget à prévoir avec le développement des compétences des collaborateurs qui impliquera des formations. Tous les responsables techniques départementaux ont reçu les documents du colloque. Il y a nécessité que se crée un lien entre les présidents de Ligues et de Comités et leurs éducateurs pour élaborer des projets de développement.

Le seul bémol étant un manque de participation qui pourrait être dû à la date qui correspondait aux championnats départementaux ou régionaux et peut-être à l'éloignement du centre.

Le jeudi, lors de la réunion du Bureau Technique National, M. P. DANTIN a fait une intervention très intéressante sur le coaching. Il a conforté les orientations de structurations présentées.

➤ **Ecoles de pétanque**

On note encore la création d'écoles de pétanque, souhaitons qu'elles touchent des publics nouveaux et qu'elles ne soient pas au détriment de celles qui existent.

Un outil informatique est en cours de finalisation, il devrait être prêt en septembre pour la prochaine session de labellisation. Les diplômes et banderoles seront fabriqués sur le même modèle que la précédente session. Les critères de labellisation resteront les mêmes mais le paramétrage sera à nouveau pondéré pour mieux hiérarchiser ces structures d'accueil. Toutes les signalétiques seront remises lors du congrès 2016.

➤ **Haut-niveau**

Le premier stage « Espoirs Féminins » a eu lieu à Bron et a permis de constater un bon niveau très prometteur pour l'avenir. La sélection sera annoncée à Montauban.

Suite au changement de catégorie de Dylan ROCHER, la sélection est très ouverte et il faudra attendre les invitations estivales avant l'annonce de la sélection, vraisemblablement à Narbonne.

Un stage « féminin » a eu lieu à Andrézieux pour la préparation au Championnat du Monde à Bangkok. L'annonce de la sélection se fera avant Millau.

Les jeunes qui ont participé aux différents stages ont montré de belles capacités et ont confirmé leur niveau en gagnant des championnats seniors dans leurs départements ou ligues.

Une préparation féminine aura lieu à Espalion et Palavas avec une semaine de stage entre les deux dates. Une délégation Chinoise participera aux 3 tournois féminins (Palavas/Espalion/Millau) avec des rencontres contre des équipes locales. Une rencontre entre espoirs et seniors féminin sera programmée à Espalion.

➤ **Ministère**

Un courrier du Ministère nous est parvenu proposant un rapprochement éventuel entre la Fédération des Sports Boules et notre Fédération. Une première réunion aura lieu au Ministère le 21 mai avec les deux DTN pour une prise de contact avec les agents d'état pour voir les problématiques communes aux deux structures. Dans un deuxième temps, une réunion sera programmée avec les Présidents des deux fédérations. Nous y voyons probablement une économie de subventions et peut-être un regroupement de certaines actions qui pourraient être mutualisées (équipements sportifs, formations...)

➤ **Personnel DTN**

La mise à disposition de 2 ans de la police d'Olivier ATZENI arrive à échéance le 15 octobre prochain.

Les dernières directives du Ministère concernant les cadres techniques ne permettent pas d'envisager le recrutement d'un cadre supplémentaire dans les effectifs d'Etat. Cette mise à disposition ne pouvant excéder 3 ans, il n'a pas semblé opportun de poursuivre la collaboration. En effet, si nous avons pu apprécier sa connaissance de la discipline et ses qualités d'animateur de terrain, il a eu du mal à assurer convenablement ses missions de coordination et de chef de projets qui lui étaient demandées dans sa lettre de mission.

Par décision unanime du Comité Directeur, son contrat (CDD) expirant le 15 octobre 2015 ne sera pas reconduit.

➤ **International**

Le Championnat du Monde « Jeunes » aura lieu à Bangkok les 1^{er}, 2 et 3 novembre.

Le Championnat du Monde « Féminin » aura lieu à Bangkok les 4, 5, 6 novembre prochains.

La F.I.P.J.P. n'a pas fait appel aux arbitres français.

Championnat du Monde seniors Masculin : un versement de 50 000 €. avant le 15 mai 2015 a été demandé à Tahiti en vue du remboursement des frais engagés par les Fédérations pour le championnat qui devait avoir lieu en 2014. Il semble qu'il y ait quelques problèmes, une réponse du gouvernement est en attente. Si aucun remboursement n'intervient il sera fait appel à candidature, la Malaisie semble intéressée. Une caution de 10 000 € sera alors demandée.

VIII. NATIONAUX

- Demande des risques encourus en cas d'annulation du N° 34 – LECUSSAN (mail du 09/04/2015 de Paul FILBET Président du CD65) pour le motif de concurrence en termes de concours et de championnats non connus au moment du choix de la date.
- Décision : LECUSSAN ne perdra pas le « label national » l'an prochain au cas où celui de cette année (N°34) est annulé pour les motifs évoqués. L'organisateur doit nous tenir informés de sa décision en même temps que sa Ligue. En cas d'annulation il lui appartiendra de procéder à la communication relative.

IX. CNC :

1. Actualités CNC

Irrégularités de constitution des groupes CDC en CD34 par l'engagement d'équipes dans des divisions qui ne correspondent pas à leur classement pour leur première année de participation (mails successifs de Jacques GILLE Président de l'Etoile Pétanque Valrassienne du 31/03/15 et de Max CONDOURET Président du CD34 du 17/04/2015)

Décision : s'applique purement et simplement le règlement en vigueur à savoir que toute (s) nouvelle (s) équipe (s) inscrite (s) par un club en CDC commence dans la plus petite division CDC. Il est demandé au CD34 de procéder à la régularisation correspondante (mail immédiat de Joseph Cantarelli).

2. Etablissement du calendrier 2015

- L'attribution définitive des sites de rassemblement a été effectuée. Il y aura au total 60 sites dotés, comme prévu, de boulodromes couverts.
- Certains sites organisent plusieurs fois : ST YRIEIX – ST BRIEUC – LIVAROT - STE LIVRADE – PONT-A-MOUSSON – COMPIEGNE – RONCHIN ceci pour favoriser la meilleure

proximité géographique possible tout en respectant au mieux le tour de rôle des organisations. Un grand merci aux nombreux candidats.

- Nous remercions les nouvelles grandes structures de TOURS (37) et MONTLUCON (03) qui ont accepté l'organisation des 2 rassemblements CNC - Féminins à 24 équipes chacun (3^{ème} journée).
- Les tirages au sort des rencontres par groupes et divisions ont été effectués suivant la règle qui dicte que les clubs des mêmes CD puis des mêmes Ligues se rencontrent au 1^{er} match dans un même groupe.
- Désignation des délégués du Comité de Pilotage CNC et encadrants DTN
- Sites de rassemblement CNC-Féminin.
 - TOURS (37) : Jean-Paul CHAPPE.
 - MONTLUCON (03) : Gérard CHEVALIER.
- Finale CNC Jeunes de ST-PIERRE-LES-ELBEUF (76)
 - Laurent VAISSIERE – Guy MACAIRE – Jacky BREAND – Claude CARBONNIER – Jean-Claude DESMULIE – Joseph CANTARELLI.
 - Encadrants DTN : Jean-François GAS + Florence TRELLU + Guy DINIEL.
- Finale CNC + CNC Féminin de ST-YRIEIX (16)
 - Laurent VAISSIERE – Jacky BREAND – Claude CARBONNIER – Jean-Claude DESMULIE – Joseph CANTARELLI – Jean-Paul CHAPPE – Gérard CHEVALIER – Francis GARRIGUE – Jean-Claude DESMULIE.
 - Encadrants DTN : Florence TRELLU + Patrick DRUEL.

3. Délégations Officielles CNC

- Dispositions à mettre à jour en précisant le rôle de chacun au document « Rôle du Délégué CNC ».

4. Etablissement des Modalités CNC 2015 – Programme des Finales 2015

- Le fichier 2014 est à adapter pour 2015 en fonction des programmes ci-après.
 - CNC Jeunes à ST-PIERRE-LES-ELBEUF (76) : le programme est le même qu'en 2014 (pas de changement d'horaire puisqu'avec l'augmentation des équipes nous jouons 1 tour de moins qu'en 2014).
 - CNC + CNC-F à ST-YRIEIX (16) : l'accueil est fixé à 14 :00 pour la réalisation des photos officielles des équipes puis jet du but à 14 :30 au lieu de 16 : 00 l'an dernier du fait que toutes les équipes étaient déjà présentes à 14 :00 en 2014.

Les organisateurs du CD03 de la Finale CNC 2016 à Montluçon seront invités pour le passage du flambeau.

- WEBTV : présente sur les 2 finales avec Claude STIRMEL et Clément MENEGHIN.
- Diffusion TV : la chaîne L'Equipe 21 s'est montrée intéressée pour la diffusion des Finales CNC mais nous n'avons pas pu budgéter, en son temps, les recettes pouvant venir des villes d'accueil. Sans financement partenarial nouveau d'ici là, ces diffusions TV ne pourront pas se faire.

5. Questions sur les Règlements

Les nombreuses questions venues des clubs et éducateurs ont été étudiées. Pour rappel nous ne modifions que les « coquilles » restées dans les règlements CNC Jeunes ou apportons les précisions nécessaires aux interrogations. Les autres suggestions menant à modifications ne pourront être appliquées qu'après acceptation du Comité Directeur et présentation au Congrès National de janvier prochain.

- **BENJAMINS/MINIMES**
 - Par « 5 parties » il faut comprendre 2 TT + 2D + 1T, les ateliers ne sont pas pris en compte.
 - Épreuve de combiné : au paragraphe aménagement il faut corriger par un cercle de 70cm de rayon.
 - Épreuve tir simplifié : enlever dans la rubrique marque 1 pt - figure 5 si le bouchon est touché sans bouger.
 - Dans la rubrique 5- déroulement du tir : enlever les 6 dernières lignes car ce n'est pas un championnat de tir et cela peut prêter à confusion.
- **CNC CADETS/JUNIORS**
 - Page 2 chapitre 3A : il faut remplacer « 5 parties » par 7 parties et rubrique tir de précision (les 7 parties sont 4 Tête à Tête + 2 Doublettes + 1 Triplette).
- **CNC BENJAMINS/MINIMES et CNC CADETS/JUNIORS**
 - Sur les 2 championnats étant donné que l'on joue au temps et avec terrains cadrés, il est précisé que la taille minimum des terrains est de 12x3m.
 - En cas d'égalité de plusieurs équipes il faut exclure du décompte tous les résultats d'une équipe « forfait ».

Les règlements CNC-Jeunes vont être mis à jour avec les modifications / précisions qui précèdent et mis sur site CNC avec distribution officielle aux Ligues et CD.

- Ententes de clubs CNC-Jeunes : la proposition de limiter les ententes à 2 clubs revient chaque année et doit à nouveau être étudiée.
 - **CNC OPEN**
 - Joueurs brûlés : la modification à étudier par rapport au règlement actuel serait d'enlever la liberté de constitution des équipes et en apportant la précision que ce qui concerne les joueurs brûlés s'applique dans la saison.
 - Etudier les disparités des conditions de montées en CNC car les CD qui ont beaucoup d'équipes et donc beaucoup de divisions et groupes sont désavantagés. Dans certains CD une équipe peut monter en CNC en 3 ans quand dans d'autres CD il faut 7 ans.
6. Communication et Valorisation du CNC : Projet de réalisation d'une affiche pour les 10 ans de l'instauration du Championnat par Equipes de Clubs : à étudier par Gérard CHEVALIER - Laurent VAISSIERE et Jean-Paul CHAPPE.
7. CNC-Jeu Provençal : Il n'y aura pas de CNC en 2016. La commission Jeu Provençal se réunira à Vauvert pour proposer un règlement départemental pour 2016 et un règlement intérieur des Ligues pour 2017. Le document écrit sera vu en prochain Comité de Pilotage CNC de Septembre 2015 avec l'entrée de Michel COSTE et Jean-Louis RIZZO au Comité de Pilotage CNC plus particulièrement pour la partie Jeu Provençal.

X. PRISE DE LICENCES POUR LA CATEGORIE « MINIMES » ET LES DEUX PREMIERES ANNEES « CADETS »

Depuis de nombreuses années, quelques dirigeants de CD ou Ligues proches de nos licenciés jeunes avancent le fait que nous devrions passer sur une saison de Septembre à Août ou de Juillet à juin, etc... ou plusieurs propositions diverses afin de changer notre saison sportive. Ceci principalement à cause des périodes scolaires et du recrutement effectué par les diverses structures proposant des activités sportives dans le courant du mois de septembre, au moment de la rentrée scolaire, lors de fêtes des sports, foires aux sports ou fêtes de la jeunesse organisées dans chaque ville.

Le Président propose un aménagement de saisonnalité de notre licence pour la catégorie « Minimes » et pour les deux premières années « Cadets » qui résoudrait en grande partie le décalage entre notre saison sportive et l'année scolaire et donc le recrutement du public cible.

Les Minimes et les deux premières années Cadets pourraient prendre leurs licences du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année en cours.

Cette licence serait valable de cette période au 31 décembre de l'année d'après. (Exemple : licence prise le 15 septembre 2015 valable jusqu'au 31 décembre 2016).

La période de mutation pour ces deux catégories ainsi définies pourrait avoir lieu entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de chaque année. Bien entendu, un joueur qui aurait muté dès le mois de septembre jouerait sous son nouveau club dès sa licence refaite et ainsi de suite au fil des années.

La faisabilité informatique et le coût vont être étudiés pour une éventuelle mise en place au 1^{er} septembre 2015.

XI. NOUVELLES REGIONS ET UNIFORMISATION DES REGLEMENTS

Nos règlements sont en cours de toilettage, une réunion sera programmée en septembre.

En ce qui concerne les nouvelles régions, deux aspects sont à examiner :

- le côté administratif : c'est plutôt une décision politique et pour l'instant nous n'avons pas d'instructions. Les craintes sont que les subventions soient attribuées aux nouvelles régions et qu'elles soient moindres que le cumul versé aux anciennes régions. Notre réflexion reprendra lorsque nous aurons plus de précisions. Il serait intéressant que les Ligues nous communiquent par l'intermédiaire du Conseil des Ligues, le montant des subventions qu'elles touchent.

- le côté sportif : ce sera compliqué et demandera quelques adaptations. La réflexion serait de garder les anciennes ligues car toutes les licences seraient à refaire, le coût serait d'environ 500 000 €.

XII. DISCIPLINE

Des demandes de remise de peine ont été émises émanant de :

- M. DEMESTRE Jordan (59) : le Comité Directeur Fédéral s'est prononcé défavorablement : refus

- M. SAINT LAURENT Evariste (51) : le Comité Directeur Fédéral s'est prononcé favorablement : accord pour la remise de peine.

Concernant la Coupe de France : quelles sanctions un Comité peut-il prendre envers un club qui n'a pas respecté le règlement ? : le président du Club est passible de la commission de discipline.

Les joueurs et le coach peuvent, suivant une décision administrative, avoir une interdiction de 1 ou 2 ans de participation. La sanction sportive doit correspondre à la compétition.

XIII. COMMISSION INFORMATIQUE

Nous bénéficions d'un service gratuit chez Infomaniak avec mise à disposition d'un disque dur que nous partageons avec d'autres structures.

Plusieurs recommandations ont été envoyées aux utilisateurs, nos Comités et Ligues. Nous renouvelons les conseils et préconisations, à savoir qu'il est impératif de supprimer les mails inutiles reçus ou envoyés, et surtout les adresses mails erronées.

XIV. COMMISSION MEDICALE

Concernant les suivis médicaux, les résultats sont satisfaisants à savoir 46 dossiers sont complets, 3 sont incomplets et justifiés mais 3 sportifs n'ont rien fait. Parmi eux, un est en cours, les deux autres ne donnent pas de réponse aux sollicitations, si cela perdure, ils seront sortis de la liste de haut niveau, ne pourront pas porter le maillot de l'Equipe de France et ne pourront être invités à ce titre avant fin juin.

Un constat : de plus en plus de remboursements d'actes n'entrant pas dans le suivi médical (ex : détartrage dentaire) nous sont demandés à tort. Il convient d'être vigilant.

Un cas positif de dopage a été signalé le 21 mars au boulodrome de Paray-le-Monial (71). (Il s'agit d'une prise médicale de diurétique sans AUT).

Des contrôles d'alcoolémie se feront sur les Championnats d'Europe Masculins, Espoirs, Jeunes et Féminins. Le kiné Didier PERIER et le médecin Jean-Pierre IANNARELLI seront présents.

Notre Médecin Fédéral a participé au 15^{ème} colloque « pour la prévention et la lutte contre le dopage » les 20 et 21 mars. Plusieurs sujets ont été abordés :

- la prévention du cannabis chez les Jeunes,
- la mise en conformité mondiale par l'augmentation des sanctions pour les fumeurs sportifs et l'entourage,
- les dangers du « Tramadol » et ses effets opioïdes,
- les compléments alimentaires,
- les produits de synthèse du cannabis (cannabinoïdes et nouveaux dopants),
- la formation des « escortes » (accompagnants) lors des contrôles
- en info : l'A.F.L.D. a instruit 115 dossiers sur 10 400 reçus, 65 ont eu des suites disciplinaires.

Un courrier émanant du CNOSF demande la participation de la F.F.P.J.P. à l'action « Sport Santé ».

C'est une action facultative qui aboutira à l'élaboration d'un document mettant en avant les bénéfices de la pétanque sur la santé dans 4 domaines : le vieillissement, le cancer, les maladies cardiovasculaires et métaboliques.

XV. SAOS

Pas de problème de trésorerie.

Jean-Pierre DARREOUS (notre chauffeur de car podium) pour les championnats de France et le Pétanque Tour est intervenu pour la Coupe de France à Alès, il convient de lui verser une rémunération. Des bulletins de paie réguliers lui seront établis.

A l'instar du nouveau camion Obut, nous prévoyons l'installation d'un store sur notre car qui préviendra des conditions météorologiques (soleil ou pluie).

Le car podium sera loué pour les Championnats de France de Sport Adapté à Montauban.

La Société Duvarry Développement a contractuellement versé à la SAOS 50 000 €.

XVI. DIVERS

➤ Compétitions privées : P.P.F. a pris note de la validation de l'agrément F.F.P.J.P. pour 2015 et demande une rencontre pour les prochaines années. Dans un souci d'équité, le Comité Directeur Fédéral s'est prononcé à la majorité pour que les organisateurs de ces compétitions s'acquittent uniquement de la somme de 250 € correspondant à l'enregistrement au calendrier des Internationaux à compter de la saison 2015.

➤ Mutations : M. Patrick DESSAY Président du CD 41 propose que les mutations internes ou externes passent à 60 € (20 € pour la Fédération, 20 € pour le Comité et 20 € pour le club quitté). Le comité directeur souhaite que la proposition de changement de prix des mutations soit étudiée en même temps que l'étude du prix de la licence avec présentation au congrès pour application dès le début du prochain mandat.

➤ Agence de communication

Vis-à-vis des Vice-Présidents responsables des deux pôles, Michel COSTE a fait part de son vif mécontentement concernant sa non-participation aux dernières entrevues qui ont suivi la réunion du Comité Directeur de février, avec l'agence Duvarry Développement. Gérard CHEVALIER regrette qu'après la signature du contrat, la commission communication n'a pas été informée des différentes démarches réalisées par les collègues et les salariés pour la médiatisation de notre discipline.

Suite au courrier de la Société PULZ Sports Vibration, sous-traitant de la Holding DUVARRY Développement au club d'Alès, un rappel a été fait à la Holding sur le fait qu'aucun courrier de sa part ne pouvait être adressé encore moins avec des insultes et des menaces à nos structures qu'elles soient Clubs, Comités ou Ligues. Les cahiers des charges émanent de la F.F.P.J.P. Dans son discours d'ouverture, le Président A. Cantarutti a déjà énoncé les faits (voir chapitre I).

➤ USEP :

Madame COSTE référente fédérale pour l'USEP a réalisé avec la Ligue PACA un énorme travail très bien fait et très intéressant. Des dossiers concernant la méthodologie auprès du monde scolaire et périscolaire ont été établis en vue d'un fascicule à remettre aux Comités et Ligues.

Elle propose également la réalisation d'un triptyque « Pass'Fédéral » comportant les coordonnées des clubs qui, avec ce sésame, pourraient délivrer gratuitement des licences à ces jeunes. Ce serait un lien entre le périscolaire et la Fédération. Ces documents vont être étudiés y compris informatiquement. Un débat pourrait avoir lieu au Congrès sur la politique des Jeunes.

➤ Salarié du siège :

Malgré quelques recommandations et conseils à son égard, Monsieur Romain MARZAT ne répond pas à nos attentes en matière d'informatique et de relationnel.

Une procédure de rupture conventionnelle va être engagée dans les meilleures conditions pour le salarié, en respect de la personne et avec le souci de ne pas nuire à son avenir.

➤ Courriers reçus :

- Suite au litige opposant le CD 35 et un concours exhibition à Cancale, un entretien a eu lieu avec l'adjoint au maire de la Mairie de Cancale qui reconnaît un manque de concertation et l'ambiguïté du dossier. Dans un précédent courrier, nous interdisions la compétition qualificative des joueurs licenciés pour le tournoi VIP et Joueurs Internationaux du lendemain puisque nous précisions que les Joueurs Internationaux ne pouvaient, dans ces conditions rencontrer des joueurs issus de phases qualificatives.

Mais dans le cas de ce concours à Cancale, les joueurs internationaux se placent sous la responsabilité d'une société (organisation professionnelle) en relation avec la ville de Cancale. Ces joueurs y vont de leur plein gré sans demande de la F.F.P.J.P. et sont dans ce cas hors des cadres fédéraux (assurance, licence, etc...). Ces joueurs sont ou peuvent être considérés comme employés. Ils peuvent être soumis à déclaration de leurs gains ou rémunérations. Les services de l'URSSAF ou des Impôts peuvent saisir l'organisateur et les joueurs en qualité d'employés.

Nous ne pouvons empêcher qui que ce soit d'accepter un contrat rémunérateur. La compétition acceptée entre la ville de Cancale et une société privée est une exhibition professionnelle hors cadre fédéral.

- La Fédération est invitée le 26 mai à 14 h. à l'Hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin (69) pour la création d'une structure couverte Pétanque. Joseph CANTARELLI s'y rendra.

- Madame Catherine SALVADOR, Maire adjointe avec la Mairie du 1^{er} arrondissement de Paris, va organiser les 12 et 13 septembre 2015 au Cœur de Paris des activités sportives. Elle va nous adresser un dossier nous demandant l'autorisation de créer un terrain de pétanque avec une animation réalisée par nos éducateurs, animateurs... Affaire à suivre.

- Le Club d'Abeillan (34) demande l'annulation d'une sanction. Il n'y a pas eu d'appel, le délai est dépassé, le dossier est remis à la Ligue.

- Le Club « L'escargot roulant » (34) n'a fait aucune assemblée générale depuis 2004. Le dossier est remis au CD 34.

- Mme FLESCHE du club « Cellois Pétanque » (78) a porté réclamation concernant le qualificatif Triplette Promotion du CD 78 à Bonnières-sur-Seine où les féminines ont été exclues alors qu'à Mesnil le Roi elles ont été acceptées. Il est demandé au Président du CD 78 d'appliquer stricto sensu le règlement.

- M. R. PANDELE (31) nous communique les avantages et inconvénients du jeu à 3, 4, 5 boules en tête-à-tête. Le règlement du jeu dépend de la Fédération Internationale.

- M. B. SAYARET de St Cyr (07), nous informe du fonctionnement anormal du club d'Annonay.

- La CNIL sera interrogée par rapport à la divulgation et la récupération de notre base de données.

XVII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 18 et 19 septembre 2015
: 21 et 22 novembre 2015
Conseil National : 19 et 20 septembre 2015

(La séance est levée à 11h15)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P.



Alain CANTARUTTI